



TOUCHE PAS A MA REMU !

L'entreprise a déjà annoncé via la presse et IPN sa volonté de revoir le nouveau système de rémunération afin de dégager un gain de productivité de 15% à 20% sur le dos du PNC.

Sauf accord des organisations professionnelles signataires, c'est bien notre Accord Collectif à durée déterminée qui nous protège, empêchant ainsi la Direction de modifier notre système de rémunération avant 2013. Sa seule alternative est donc d'essayer de nous contraindre, par intimidation, à renégocier le chapitre rémunération par une demande de révision.

Comment l'entreprise s'y prend-elle pour tenter de nous convaincre de la nécessité d'une remise en cause du système actuel ?

En un mot : MANIPULATION

Tout d'abord, elle dresse un tableau noir de la situation sur Moyen Courrier en mettant en avant une productivité très inférieure à celle des PNC des compagnies Low-cost. Puis, elle constate l'impossibilité d'augmenter notre productivité. En effet 1% d'activité en plus, c'est 1% de coûts supplémentaires engendrés par le nouveau système de rémunération. Enfin, elle annonce comme seul remède pour sauver le Moyen Courrier une révision à la baisse de notre système de rémunération actuel.

Gageons qu'elle ressortira sa bonne vieille recette du chantage à l'emploi, soulignant un chaos imminent. Probablement suivi d'un référendum dont l'analyse par un éminent cabinet d'audit nous démontrera le bien fondé des velléités de nos « chers » Directeurs.

Faut-il accepter d'augmenter notre productivité sans contreparties ?

Pour l'UNSA PNC, la réponse est sans équivoque : HORS DE QUESTION ! L'accord actuel, arraché à la Direction après 5 jours d'une grève historique, est loin de rendre aux PNC tout ce qu'on lui a déjà volé par le passé.

Stigmatiser les PNC pour leur faire endosser la responsabilité de la crise du Moyen Courrier est injuste, sournois et malhonnête.

Les fameuses « retraites chapeau » de nos directeurs déjà largement provisionnées ont-elles été supprimées ? NON

La baisse de rémunération de nos imminents cadres dirigeants est-elle à l'ordre du jour ? NON

Pour l'UNSA PNC c'est la démonstration que le modèle de rémunération que nous avons choisi est le bon.

L'accord négocié contraint ainsi la Direction à nous payer davantage dès lors qu'elle veut nous faire travailler plus. Et c'est bien l'adoption d'un système de rémunération calqué sur celui des pilotes qui nous protège aujourd'hui d'une augmentation de notre productivité sans contrepartie. C'est un démenti cinglant aux organisations syndicales qui, à l'époque du référendum, défendaient « bec et ongles » le forfait avec la complicité de la Direction.

Souvenons-nous du forfait manigancé par Christian Blanc qui en nous payant 60 heures permettait à l'entreprise de nous faire travailler gratuitement jusqu'à 75 heures. La mise en place de ce forfait en 1994 a entraîné une augmentation de la productivité PNC de 30% à salaire constant, que n'ont subi ni les PNT (déjà protégés par leur système de rémunération), ni le personnel au sol. Avec le maintien du forfait l'entreprise aurait pu continuer de nous faire voler jusqu'à 75 heures sans aucune augmentation de salaire.

Aussi pouvons-nous compter sur « nos chères têtes pensantes » pour mettre en œuvre la machine à culpabiliser dans le seul but non avoué, mais ô combien réel, est de préserver une nouvelle fois leur appétit sans limite de dividendes, de privilèges et de reconnaissance. Désolé Messieurs, mais cette combine a déjà fait ses preuves et cette fois-ci nous ne nous ferons pas avoir.

LA CRISE A BON DOS

NE CEDONS PAS A L'INTIMIDATION ET RESTONS UNIS

